

Louh met en relief les réformes de réinsertion sociale des détenus

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4643 - Mardi 4 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Règlement du conflit au Sahara occidental
Rencontre demain à Genève des deux parties en conflit

Page 3

Semaine nationale du saint Coran

Bouteflika : «La force d'une nation se mesure à sa fidélité à son histoire»

Page 4

La crise politique en France

Par Mohamed Habili

Qui de la France et de l'Algérie se porte le mieux ? Telle était en substance la question qui était posée ici-même, il y a quelque temps, en réaction à l'inquiétude affectée dont faisaient montre alors des médias en France, sentiment appuyé qui bien sûr n'a pas manqué de trouver écho dans le pays, suivant quoi l'Algérie serait au bord d'une explosion sociale et politique plus que dévastatrice, ultime. Certes, cette question aurait pu être formulée autrement. Par exemple : qui des deux pays va le plus mal ? Ou bien : qui des deux pays risque le plus de sombrer prochainement dans la crise sociale et politique, comparable aux troubles auxquels on a de nos jours tendance à se référer, les soulèvements arabes. Toujours est-il que la réponse qui lui a été donnée ici même est que, toutes proportions gardées, c'est la France qui se porte le plus mal. Cette conclusion ne procédait pas d'une comparaison des situations économiques des deux pays, qui bien sûr dans l'absolu ne sont pas comparables, mais de la conjoncture économique et politique de chacun d'eux. Les commentateurs français qui croyaient imminente une crise particulièrement grave en Algérie, en fait, de même d'ailleurs que leurs relais algériens, se guidaient tout simplement sur la baisse des cours du pétrole depuis 2014, et sur le niveau de nos réserves de change, en conséquence condamnées elles aussi à s'épuiser.

Suite en page 3

Forum algéro-saoudien

Cinq contrats d'investissements signés



Ph.E. Soraya/J. A.

Madjed Al Qasabi, ministre saoudien du Commerce et de l'Investissement, dans son intervention à l'ouverture du Forum algéro-saoudien qui se tient en ce moment au Centre international des conférences-Alger, a estimé que l'investissement est comme l'appétit, il faut le susciter à travers un environnement compétitif. Lire page 2

Tiizi Ouzou/Oued Fali

Distribution prochaine d'un millier de logements sociaux

Page 2

Projection en avant-première de «La voix des anges» Kamel Laïche a présenté un mélodrame social

Page 13

Forum algéro-saoudien

Cinq contrats d'investissement signés

■ *Madjed Al Qasabi, ministre saoudien du Commerce et de l'Investissement, dans son intervention à l'ouverture du Forum algéro-saoudien qui se tient en ce moment au Centre international des conférences-Alger, a estimé que l'investissement est comme l'appétit, il faut le susciter à travers un environnement compétitif.*

Par Lynda Naili

A ce titre, Madjed Al Qasabi affirmant que «les échanges commerciaux algéro-saoudiens estimés à environ 5 millions de dollars, à ce jour, sont de toute évidence "très faibles" et ne répondent pas aux attentes et aspirations de nos dirigeants, ni à celles de nos peuples», déclarera que «l'investissement est comme l'appétit, il faut le susciter à travers un environnement compétitif». Aussi, appellera-t-il «à relever les défis, notamment en matière de bureaucratie, juridique et réglementation». Des défis pour lesquels il invitera «les deux parties à faire preuve d'audace et de sérieux pour les affronter et les traiter», souhaitant que «les stratégies nationales (algériennes) menées en vue de la promotion tant des investissements que de la diversification des exportations aillent dans ce sens». Ceci dit, après avoir tenu

dans la matinée des entretiens «francs et transparents» avec Saïd Djellab, ministre de Commerce ainsi que Youcef Yousfi, ministre de l'Industrie. Auparavant, à l'ouverture de son allocution, Madjed Al Qasabi estimera que «l'Algérie a une grande place dans le cœur des pays arabes, particulièrement dans celui de l'Arabie saoudite», et de par «sa position géographique stratégique, ses infrastructures de base, sa ressource humaine et le développement technologique, devrait être la porte de l'Afrique».

Dans ce cadre, Youcef Yousfi qui coprésidait cette 12^e session du Conseil d'affaires algéro-saoudien, soulignant que le secteur de l'industrie figure en tête des secteurs qui s'attendent à concrétiser des projets de partenariat entre les deux pays, soit 12 projets d'un montant de 14 milliards de DA et ce, dans les domaines des produits chimiques, du bâtiment, de l'industrie alimentaire et de la sidérurgie, a exprimé la volonté de l'Algérie de promouvoir le partenariat et les investissements entre les deux pays pour les hisser au niveau des aspirations du président de la République, et de l'Emir Mohammed Ben Salmane. Ceci, après avoir rappelé les grands projets et réalisations accomplis par l'Algérie dans différents domaines, notamment les matériaux de construction, la sidérurgie, le textile et les mines.

Cinq contrats paraphés

Par ailleurs, cinq contrats ont



Ph/E. Sorayaj. A.

été signés ce matin à l'issue de l'ouverture des travaux de la 12^e session du Forum d'affaires algéro-saoudien entre les hommes d'affaires du secteur privé des deux parties.

Ces contrats portent respectivement sur l'industrie chimique à travers la compagnie saoudienne Adwan Chemical, société de droit algérien et à capitaux saoudiens à 100% implantée depuis 2008 à Mostaganem, pour l'extension du complexe de chlore et dérivés pour un montant de 12 millions d'euros. Avec la même compagnie, par ailleurs, dans le domaine du traitement des minerais, il a été procédé à

l'inauguration symbolique d'une usine de production de silice et dérivés à Tlemcen. D'un investissement de 25 millions d'euros, la finalisation de ce projet est «imminente», selon les responsables de Adwan Chemical. De plus, un troisième contrat relatif à l'inauguration d'un projet de fabrication du papier hygiénique par la société saoudienne «Paper mill», d'une capacité de production de 30 000 tonnes pour un coût de 20 millions de dollars et un autre dans le secteur agroalimentaire relatif à la production de jus dans la wilaya de Blida par «Aujan Groupe Holding (AGH)», ont été signés.

En outre, un troisième accord a été paraphé dans le secteur pharmaceutique entre l'entreprise Tabuk Pharmaceuticals pour la partie saoudienne et Astra pour la partie algérienne. Ce projet porte sur la production de médicaments destinés à la cardiologie et la neurologie. L'usine de production devra être inaugurée en 2019 et produira 10 millions d'unités pour chacune des pathologies en question. Enfin, le dernier contrat porte sur la réalisation d'une usine de conditionnement de jus saoudien Rani, conclu entre l'entreprise Awdjan Industry et Sidi Saada. L. N.

Tizi Ouzou/Oued Fali Distribution prochaine d'un millier de logements sociaux

Plus d'un millier de logements sociaux seront distribués le 11 décembre prochain dans la commune de Tizi Ouzou, a annoncé, hier, le chef de la daïra de Tizi Ouzou, Mahfoudh Ghezaili. Ces logements sont implantés dans le pôle d'excellence Oued Fali (sortie ouest de la ville de Tizi Ouzou). Mahfoudh Ghezaili, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale, a précisé que pas moins de 1 038 logements sociaux seront distribués à la date indiquée et que ses services attendent de finaliser la vérification de quelque 200 dossiers de demandeurs au niveau de la direction de wilaya du logement. Dans le même sillage, il a annoncé que l'opération de distribution d'autres quotas des plus de 6 000 logements sociaux, implantés sur le même site, se poursuivra après examen de plus de 8 000 demandes. Par ailleurs, le chef de la daïra de Tizi Ouzou a indiqué qu'une cagnotte de pas moins de 30 milliards de centimes sera consacrée ces jours-ci aux travaux d'amélioration urbaine au niveau du chef-lieu de wilaya. Des travaux d'aménagement, de revêtement et de réparation des dégâts causés par les récentes intempéries seront effectués dans le cadre de cette opération. **Hamid M.**

À cause d'une «grippe aiguë» Bouteflika n'a pu recevoir Mohamed Ben Salmane

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a pu recevoir, comme prévu, le Prince héritier d'Arabie saoudite, Mohamed Ben Salmane, en visite de travail en Algérie, à cause

d'une «grippe aiguë», indique hier la présidence de la République dans un communiqué. «Alité du fait d'une grippe aiguë, Son excellence Monsieur le président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, n'a pu recevoir comme prévu le Prince héritier d'Arabie saoudite, Son excellence Mohamed Ben Salmane, en visite de travail en Algérie», précise la même source. «Devant

cet empêchement, l'illustre invité a formulé ses meilleurs vœux de prompt rétablissement pour le chef de l'Etat», ajoute le communiqué.

(APS)

Au premier semestre 2019

Organisation d'une foire des produits algériens en Arabie saoudite

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, et son homologue saoudien, Madjed Abdullah Al Qassabi ont convenu, hier à Alger, d'organiser une Foire des produits algériens au Royaume d'Arabie saoudite au premier semestre 2019, a indiqué un communiqué du ministère. L'accord a été convenu lors de la réunion des deux ministres au Centre international des conférences (CIC), en marge de la visite officielle du Prince héritier saoudien, l'Emir Mohammed Ben Salmane en Algérie, accompagné d'une délégation de haut niveau. La foire verra la participation d'un nombre important

d'hommes d'affaires algériens et de leurs homologues saoudiens, en sus des entreprises exposantes, selon la même source. Lors de la rencontre, M. Djellab a évoqué les moyens de développer la coopération et les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays, citant les principales recommandations issues de la 12^e Commission mixte algéro-saoudienne, tenue en février 2017 à Alger. La réunion de la 11^e session du Conseil d'affaires algéro-saoudien, organisée en avril 2018 à Riyadh avait été ponctuée par l'organisation, du côté saoudien, d'une rencontre d'affaires

algéro-saoudienne à Djeddah. Le ministre a également évoqué la nouvelle stratégie adoptée par le secteur du commerce en Algérie, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en vue de diversifier les exportations hors hydrocarbures, soulignant les potentialités actuelles de l'Algérie dans les différents secteurs ainsi que son climat d'affaires propice. Le ministre saoudien s'est félicité «de la croissance économique accélérée et de la dynamique actuelle du commerce extérieur», affirmant qu'il «suit de près les différentes participations et les expositions organisées par

l'Algérie à l'étranger». Il a mis en valeur le produit algérien qui «est bien placé sur les marchés mondiaux», exprimant la disposition de son pays à hisser le volume des échanges commerciaux et des investissements communs entre les deux pays, ajoute le communiqué. Il a en outre affirmé l'intérêt de son pays pour les marchés africains, auxquels «il est difficile d'accéder sans des investissements solides en Algérie, laquelle a réussi à s'adjuger un rôle central au sein du marché africain et établir des ponts économiques solides avec les pays du continent africain».

Yanis T.

Forum scientifique sur les «peines alternatives à la privation de liberté»

Louh met en relief les réformes de réinsertion sociale des détenus

■ Un séminaire scientifique sur «les alternatives aux peines de privation de liberté» a été ouvert hier au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, sous l'égide du ministère de la Justice.



Par Meriem Benchaouia

Organisée en collaboration avec l'université saoudienne dite «Arab Naief des sciences de sécurité», l'objectif assigné à cette rencontre est d'étudier les méthodes et moyens efficaces pour développer une nouvelle philosophie arabe visant l'instauration de ce système alternatif à l'ouverture des travaux de ce forum qui s'étalera sur quatre jours, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a affirmé que l'introduction des peines alternatives dans la politique pénale participe des soucis des pouvoirs publics dans la réinsertion des détenus et la limitation de l'ampleur de la criminalité dans le pays. Etalant

ses arguments, le ministre a fait savoir que les nouveaux mécanismes inscrits au titre de la politique pénale basée sur l'adaptation de la peine «ont prouvé leur efficacité par rapport à la détention dont le résultat en matière de prévention de crimes demeure limité». «Les affaires criminelles ont baissé de 34,34% en 2016, pour atteindre un chiffre en hausse de 38,46% en 2018». Ces peines alternatives interviennent «en consécration du principe de la présomption d'innocence, du respect de la dignité humaine et des droits de l'homme». A ce titre, le ministre a indiqué que les cas de récidive, parmi les bénéficiaires de ces mesures, étaient «très faibles» par rapport aux détenus dans les établissements pénitentiaires, ajoutant que ces mécanismes prouvent à chaque fois leur impact positif en matière

de réinsertion sociale des détenus, en assurant la cohésion familiale au sein de cette catégorie, outre la réduction de la surpopulation carcérale et le budget consacré en la matière. Evoquant les résultats obtenus par les détenus candidats aux épreuves du baccalauréat et du BEM, le ministre a précisé que 7 317 détenus ont obtenu leur baccalauréat entre 2014 et 2018 et 17 812 autres ont obtenu leur BEM. S'agissant du bracelet électronique, lancé en mars dernier, le garde des Sceaux a expliqué que cette procédure concernait toute personne condamnée à une «peine légère», ne dépassant pas trois années d'emprisonnement, pour des délits mineurs, ou encore les détenus auxquels il ne restait plus que moins de trois années à purger leur peine. Parmi les conditions

prescrites pour bénéficier de ce bracelet électronique, il a été cité l'obligation faite au bénéficiaire d'avoir un domicile fixe, que le bracelet ne nuise pas à sa santé, outre son engagement à ne pas rencontrer des complices ou des victimes du crime pour lequel il était puni. Le bénéficiaire du bracelet s'engagera, également, à ne pas fréquenter nombre d'endroits fixés par le juge des peines. Cette procédure pénale de surveillance électronique du détenu peut déterminer avec grande précision l'endroit où se trouve le détenu, au même titre que tous ses déplacements. Sachant que le juge d'application des peines est le seul habilité à fixer le lieu d'assignation du détenu, de même que les endroits qui lui sont interdits, selon les informations fournies sur place. **M. B.**

Règlement du conflit au Sahara occidental

Rencontre demain à Genève des deux parties en conflit

Les deux parties au conflit du Sahara occidental, le Maroc et le Front Polisario, se rencontreront, demain à Genève (Suisse), sous les auspices de l'Envoyé spécial de l'ONU au Sahara occidental, Horst Koehler, en vue d'évoquer les prochaines étapes du processus de règlement onusien et dresser un bilan des développements survenus depuis l'arrêt des pourparlers en 2012. Pour la première fois depuis l'échec des négociations de Manhasset aux Etats-Unis en 2012, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, sera face à face avec Khatri Addouh, le chef de la délégation sahraouie aux négociations à Genève, en présence de Horst Koehler, qui a déclaré à sa prise de fonction que sa mission était de mettre fin au

conflit vieux de 43 ans. Ces négociations, auxquelles l'Algérie et la Mauritanie ont été conviées en tant qu'Etats voisins, verront aussi la participation du côté sahraoui, du coordinateur sahraoui avec de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), M'hamed Khaddad, du représentant sahraoui auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, ainsi que la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies, Fatima Elmehdi et le conseiller auprès du Secrétariat national du Front Polisario, Mohamed Ali Zerouali. Le Maroc a également rendu publique la composition de sa délégation officielle à Genève. Selon la presse marocaine, elle sera conduite par le ministre des

Affaires étrangères, Nasser Bourita, qui sera accompagné notamment du directeur général des études et de la documentation (DGDE - service de renseignement), Mohamed Yassine Mansouri. Organisée à l'initiative de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Koehler, la réunion de Genève est prévue sur deux jours (5 et 6 décembre) et devra permettre d'accélérer la reprise des négociations directes entre les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, selon les exigences des résolutions de l'ONU garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à autodétermination, dont celle adoptée en avril 2018 (2414) qui avait appelé les deux partis au

conflit à «reprendre les négociations, sans conditions préalables et de bonne foi». Dans ses invitations adressées aux parties au conflit, M. Koehler a souligné que le «principal objectif» de ces pourparlers était d'«évoquer les prochaines étapes à même de relancer le processus politique, outre l'évaluation des développements enregistrés depuis l'arrêt du processus de Manhasset en 2012». Dans ce contexte, le Front Polisario a affirmé avoir été toujours disponible à reprendre les négociations avec le Maroc, sous l'égide de l'ONU, sans conditions préalables avec la volonté de relancer le processus de règlement du conflit sahraoui sur la base du respect de la légalité internationale et des résolutions de l'ONU qui garantissent au

LA QUESTION DU JOUR

La crise politique en France

Suite de la page une

Une approche pour le moins simpliste, qui ne tient aucun compte de ce que les difficultés économiques, qui du reste pour l'Algérie n'étaient pas à ce moment bien grandes, n'ébranlant politiquement un pays que si celui-ci couve déjà une crise politique. Une mauvaise passe économique n'engendre pas mécaniquement, nécessairement une crise politique. Si elle survient dans un contexte de stabilité politique, ce qui est justement le cas en Algérie, n'en déplaise à beaucoup, le pays en est affecté sans doute, mais il ne s'en trouve pas forcément ébranlé sur ses fondements politiques. Ce que connaît aujourd'hui la France, ce n'est pas une crise économique, mais une crise politique, une crise de régime si l'on veut, arrivée à maturité au terme d'un processus qui a pris des décennies, pour déboucher aujourd'hui sur la révolte sociale des Gilets jaunes. Le libéralisme débridé du capitalisme mondialisé a tué le contrat social sur lequel reposait le régime politique français tel qu'il s'est formé depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. La hausse des taxes sur le carburant n'a provoqué la révolte sociale que l'on voit aujourd'hui que parce que la coupe était déjà pleine. Les Français se révoltent parce qu'ils n'en peuvent plus. Ce qu'on appelle le modèle social français n'est plus qu'un mythe depuis longtemps. Ce qui fait qu'un pays est stable politiquement, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il soit alors un long fleuve tranquille, ce n'est en vérité ni sa richesse ni sa pauvreté présente, mais la certitude pour chaque génération que celle d'après vivra mieux qu'elle. Si cette certitude n'a plus cours, c'en est fait pour le consensus politique d'un pays, quel qu'il soit. De larges couches de la société française sont aujourd'hui persuadées que non seulement ça va mal pour eux, mais que ça ira encore plus mal pour leurs enfants. Tel est le fondement social de la crise politique. En ce sens, oui, on peut dire que la France est déjà entrée dans la crise politique. La hausse des taxes sur le carburant n'en a été que le révélateur. Les Gilets jaunes ne s'arrêteront pas parce qu'ils n'ont plus rien à perdre, et tout à gagner.

M. H.

peuple sahraoui son droit à autodétermination. D'ailleurs, le Front Polisario n'a pas cessé de formuler l'espoir de voir le processus du règlement du conflit marquer un tournant décisif, cette année, insistant sur des négociations directes et qui devraient permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

G. H.

Semaine nationale du saint Coran

Bouteflika : «La force d'une nation se mesure à sa fidélité à son histoire»

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier que la force d'une nation se mesure à sa fidélité à son passé, à son patrimoine et à son histoire, mettant en garde contre l'éloignement du référent religieux de nos aïeux, basé sur la modération et le juste milieu et se renouvelant par l'Ijtihad.

Par Anis Gh.



Dans un message à l'occasion de l'ouverture à Oran de la 20^e Semaine nationale du Saint Coran, lu en son nom par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, le chef de l'Etat a indiqué que «la force d'une nation se mesure à sa fidélité à son passé, à son patrimoine et à son histoire, et que sa faiblesse réside dans le reniement de son passé, l'abandon de son patrimoine, l'oubli de son histoire et le mépris de son enseignement». «L'identité de l'Algérie est sous-tendue par son passé amazigh ancestral, son histoire arabe séculaire et son patrimoine arabo-musulman authentique et la fidélité à ces constantes, c'est

la fidélité à la patrie même», a-t-il soutenu dans ce sens. Estimant «inadmissible aujourd'hui que les débats creux et le scepticisme systématique poussent nos enfants au déni de leur histoire, au reniement de leurs ancêtres et au dénigrement des constantes de leur identité», il a relevé que «la fidélité à l'histoire et aux aïeux, tout en étant ouverts sur l'ère moderne et en réagissant de manière constructive avec la réalité, permettra à l'Algérie d'atteindre ses ambitions et de se hisser au rang des grandes nations». Le chef de l'Etat a tenu à mettre en garde, dans son message, «contre le fait que nous pourrions, aujourd'hui, être à l'origine du détournement de

nos enfants de leurs aïeux oulémas qui ont défini, pour cette patrie, les fondements d'un référent religieux orthodoxe, inspiré du Coran et de la Sunna et basé sur la modération et le juste milieu». «Un référent religieux qui se renouvelle et s'adapte par l'Ijtihad», a-t-il dit. Pour le Président Bouteflika, «c'est là véritablement le risque de déstabiliser leur confiance en leurs acquis de compréhension et d'interprétation et de les exposer au danger des courants de pensées intrus, des tendances confessionnelles dévoyées et des mouvances opportunistes instrumentalisant l'Islam pour diviser les sociétés, affaiblir les pays et y semer haine et ran-

cœur». Soulignant l'impératif d'adopter la vertu de fidélité en tant que «gage» de la sincérité de l'amour de la Patrie, sa défense et sa préservation, il a affirmé que «la fidélité, en tant que valeur fondamentale s'ajoutant aux nobles principes représentant l'échelle des valeurs nationale, constitue le solide rempart contre lequel s'échoueront toutes les manœuvres visant notre identité, notre modération et notre unité religieuse et nationale». Par ailleurs, le président de la République a évoqué les fruits de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale que la Constitution a érigée en principe inamovible et en base de travail dans notre appréhension des

réalités et des événements, soulignant que «cette charte, née d'une douloureuse crise, ne signifie nullement déchirer la page du passé et oublier la tragédie et ses causes et qu'elle ne nous met pas totalement à l'abri d'une autre tragédie». Il a affirmé que «le danger continuera de nous guetter, si nous ne demeurons pas fidèles à ces martyrs qui se sont sacrifiés pour préserver l'unité de l'Algérie et contrecarrer le discours de la discorde, de la haine et de la discrimination». A l'occasion de cette rencontre, le Président Bouteflika a tenu à exprimer «la gratitude et la déférence de l'Algérie à tous les imams qui n'ont pas quitté leurs postes, abandonné leurs mosquées et cédé leurs tribunes aux voix de la discorde durant la Tragédie nationale en payant un lourd tribut», estimant que «la fidélité à cette élite choisie passe par la poursuite de la lutte de l'Etat contre le discours de haine et les tentatives de division sectaire et confessionnelle et la réhabilitation du legs de nos ancêtres oulémas». En conclusion, le président de la République a appelé l'ensemble des organisations de la société à assumer leurs missions, à œuvrer à la conjugaison des efforts au service de l'intérêt général et à apporter aide et assistance aux établissements d'éducation spirituelle, orthodoxe et authentique, afin de propager la vertu dans la société et accompagner cette dernière dans le retour vers son passé de nobles valeurs, leur promotion et leur consécration dans le vécu quotidien. A. Gh./APS

Blida / Instance de lecture du Coran

Diffusion des 10 méthodes «Nâfi» de récitation, une première en Algérie

L'Instance de lecture du Coran à Blida, considérée comme la première structure du genre ouverte après l'indépendance, s'est lancée, pour la première fois en Algérie, dans la diffusion des 10 méthodes «Nâfi» de récitation du Coran, dans le but de préserver ce mode de lecture, en usage uniquement au Maghreb arabe et qui compte quelques adeptes à l'échelle nationale. Selon le responsable de cette Instance, Cheikh Abdelkrim Hamadouche, les 10 méthodes «Nâfi» de récitation du Coran (récitation selon l'Imam «Nâfi») sont l'apanage des pays du Maghreb arabe. «Il y a huit ans de cela, cette méthode était adoptée par le seul érudit Cheikh Tahar Ait Aldjath, qui l'avait apprise durant les années 50», a-t-il indiqué à l'APS. La méthode «Nâfi» est actuellement maîtrisée par «un petit nombre de récitants, se comptant sur les doigts d'une main», a souligné Cheikh Hamadouche, expliquant que lui-même l'a apprise au Maroc en 2011, d'où l'«urgence», selon lui, d'inculquer aux nouvelles générations de récitants du Saint

Coran, ces dix méthodes de lecture qui font partie du «riche patrimoine de la région». Outre Cheikh Hamadouche, cette méthode est actuellement maîtrisée par son adjoint Cheikh Omar Khoudja et quelques récitants d'Alger, dont Cheikh Fateh Bourouis, Mohamed Fellani de Béchar et un autre récitant de la wilaya de Tlemcen de la génération de Cheikh Ait Aldjet. «Cette année scolaire est l'année de la diffusion des 10 méthodes de lecture «Nâfi» en Algérie», a signalé Cheikh Hamadouche, notant que ces méthodes sont l'apanage des pays du Maghreb arabe, ignorées au Moyen-Orient et par le reste du Monde musulman. L'apprentissage de ces méthodes de lecture coranique requiert, selon le responsable de l'Instance de lecture du Coran, la réunion de nombreuses conditions chez l'élève (Talib), ce dernier doit avoir mémorisé tout le saint Coran et sait parfaitement le réciter. Il doit, également, avoir une maîtrise des règles de lecture (Tadjwid) d'Ibn El Ghazi, répertoriées dans son ouvrage «Tafsil

Durar Akd Allaoumi», tout en ayant une connaissance de l'ouvrage de l'Imam Abou Omar Dani sur l'Imam Nâfi. Il n'a pas manqué, à ce titre, de lancer un appel à tous les récitants du Coran, en vue d'apprendre ces dix méthodes de lecture, considérées, selon lui, comme «un patrimoine maghrébin d'une valeur supérieure» qu'il est impératif de sauvegarder. Fondée le 21 novembre 2015 à Blida, l'Instance de lecture du Coran est la première structure du genre ouverte à l'échelle nationale après l'indépendance, de nombreuses structures similaires ayant existé durant l'époque coloniale à Alger, Béjaïa et Tlemcen, avant leur fermeture abusive par l'autorité coloniale.

Une instance dédiée à l'apprentissage du Coran

L'Instance de lecture du Coran à Blida est une structure dédiée à l'apprentissage du Coran, sa récitation (Tadjwid) et sa lecture suivant les enseigne-

ments du Prophète (QSSS). Pour ce faire, des classes ont été créées notamment au profit des enfants âgés de 8 à 15 ans, parallèlement à d'autres classes destinées à la récitation selon Warch (version officielle en Algérie), a expliqué le vice-responsable de l'instance, Cheikh Omar Khodja. Une classe a été également dédiée à l'apprentissage des règles de la juste récitation coranique, dont la «Jazariya» (ou Al Mouqaddimah al-Jazariya Fi al-Tajwid), qui est un poème écrit par le défunt Imam Ibn Al Jazary regroupant toutes les règles de Tadjwid. Citant d'autres poèmes similaires réputés au Maghreb, Cheikh Omar Khodja a déploré le fait que «peu d'élèves s'investissent dans l'apprentissage des dix méthodes de lecture». Une situation à laquelle les Cheikh de l'Instance de Blida comptent bien remédier en consacrant tous les efforts nécessaires pour faciliter la tâche aux apprenants. L'élément féminin n'est pas en reste dans cette structure qui compte de près de 1 000 élèves (filles) relevant de cette instance

et d'autres écoles coraniques de la wilaya. «L'Instance de lecture de Blida, dont le siège est une vieille école préparatoire, fait partie des meilleures idées concrétisées ces dernières années dans la wilaya», a estimé l'imam de la mosquée «Ben Djelloul», Cheikh Harachif Djilali. Située en face de sa mosquée, la «structure enregistre une grande affluence», s'est-il félicité, relevant que sa création a permis l'émergence de nombreuses «voix talentueuses» dans la récitation du Coran, «ce qui est en soi un honneur pour la wilaya de Blida». En dépit de son rôle avéré, l'Instance lecture de Blida «ne bénéficie pas d'un intérêt adéquat à son apport au domaine et manque de notoriété à l'échelle nationale», a jugé le directeur local des Affaires religieuses et des Wakfs, citant en cause «le manque de couverture médiatique». Il a, dans ce sens, appelé des organes de presse à «mettre en lumière le rôle d'importance de cette structure dans la sauvegarde du référent religieux national».

Mahi Y.

Sur les 10 premiers mois de l'année

Véhicules : forte hausse des importations des CKD

■ La facture d'importation des collections CKD destinées à l'industrie de montage des véhicules de tourisme s'est établie à 2,38 milliards de dollars sur les dix premiers mois de 2018 contre 1,27 milliard de dollars sur la même période de 2017, a appris l'APS auprès du Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes.

Par Khaled K.

Les importations ont augmenté de 1,11 milliard de dollars sur les 10 premiers mois de 2018 par rapport à la même période de 2017, soit une hausse de 87,4%. Quant aux importations des véhicules de transport de personnes et de marchandises et de collections CKD de cette catégorie de véhicules, elles ont également augmenté pour s'établir à 518,62 millions de dollars sur les dix premiers mois de 2018 contre 377,1 millions de dollars à la même période de 2017, soit une hausse de 141,53 millions de dollars (+37,53%).

Ainsi, la facture globale d'importation des véhicules et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ces deux types de véhicules et l'importation des véhicules de transport de personnes et de marchandises (produits finis) s'est chif-



frée à près de 2,9 milliards de dollars (mds usd) sur les 10 premiers mois contre 1,65 mds usd à la même période de 2017, en hausse de 1,25 mds usd (+76%) entre les deux périodes de comparaison. Concernant les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles (pièces détachées pour les véhicules d'occasion...), elles ont baissé à 306,33 millions de dollars contre 340,16 millions de dollars, soit une baisse de près de 34 millions de dollars (-10%).

En outre, les importations des pneumatiques neufs en caoutchouc se sont chiffrées à 114,56 millions usd sur les dix premiers mois de 2018 contre 106,02 millions usd à la même période de l'année dernière, en hausse de 8,5 millions usd (+8,06%). Pour rappel, sur toute l'année 2017, la facture d'importation globale des véhicules de tourisme finis et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ce type

de véhicules s'était chiffrée à 1,62 milliard de dollars (contre 1,35 milliard de dollars en 2016).

Concernant les importations des véhicules de transport de personnes et de marchandises et des collections CKD de cette catégorie de véhicules, elles s'étaient chiffrées à 512,6 millions de dollars en 2017 (contre 767,7 millions de dollars en 2016).

Ce qui avait donné une facture globale de 2,13 milliards de dollars en 2017 (contre 2,12 milliards de dollars en 2016).

K. K./APS

Pétrole/Gaz

Le Qatar quitte l'Opep

Le Qatar va quitter en janvier l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a annoncé hier le ministre de l'Energie de l'émirat gazier, Saad Al-Kaabi. «Le Qatar a décidé de se retirer comme membre de l'Opep avec effet en janvier 2019», a déclaré Saad Al-Kaabi lors d'une conférence de presse à Doha, ajoutant que l'organisation en avait été informée hier matin. Le Qatar continuera à produire du pétrole, mais se concentrera sur la production de gaz. «Nous n'avons pas beaucoup de potentiel (dans le pétrole), nous sommes très réalistes. Notre potentiel, c'est le gaz», a souligné M. Kaabi, dont le pays est membre de l'Opep depuis 1961.

Le Brent ouvre la semaine à plus de 61 dollars

Les prix du pétrole se sont redressés hier en cours d'échanges européens, alors que les dirigeants russe et saoudien ont renouvelé leur alliance pour contrôler le marché lors du G20 et que leurs homologues chinois et

américain ont conclu une trêve commerciale. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 61,75 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 2,29 dollars par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier prenait 2,18 dollars à 53,11 dollars. Les cours du brut avaient sombré jeudi à leur plus bas niveau depuis plus d'un an, à 57,50 dollars pour le Brent et à 49,41 dollars pour le WTI, plombés par la perspective d'une demande amoindrie par les tensions commerciales alors que l'offre mondiale est très abondante. Mais Donald Trump et Xi Jinping ont déclaré une trêve dans leur conflit commercial, en conclusion d'un sommet du G20 conflictuel à Buenos Aires. Washington a suspendu pour 90 jours l'application annoncée au 1^{er} janvier de nouveaux droits de

douane sur une partie des produits importés de Chine, le temps de laisser une chance à une négociation portant sur des «*changements structurels*» dans leurs relations commerciales. «C'est une bonne nouvelle parce qu'une escalade aurait pesé sur la demande de pétrole des deux premiers consommateurs mondiaux», ont souligné les analystes de Commerzbank. De leur côté, le prince saoudien Mohammed ben Salmane et le président russe Vladimir Poutine ont discuté en amont d'une réunion de l'Opep et de ses partenaires qui se tiendra vendredi à Vienne. Vladimir Poutine a annoncé samedi que la Russie et l'Arabie Saoudite étaient prêtes à «*prolonger*» leur accord sur une baisse de la production de pétrole. «Nous nous sommes mis d'accord pour prolonger cette entente», a dit le président russe en clôture du sommet du G20, au cours duquel il s'est entretenu avec le prince héritier Mohammed ben Salmane, ajoutant : «Nous allons surveiller ensemble la situation sur le marché».

Chakib G.

Douanes

Plus de 6,5 milliards DA d'infractions de change en neuf mois

Le montant des infractions de change en relation avec le commerce extérieur enregistré par les services des douanes a atteint, durant les 9 premiers mois de l'année en cours, plus de 6,58 milliards de dinars, a indiqué le directeur de l'information et de la communication à la Direction générale des douanes (DGD), Djamel Brika, dans un entretien accordé à l'APS. Ainsi, selon M. Brika, les services des douanes ont enregistré, durant les 9 premiers mois de l'année 2018, un ensemble de 311 affaires liées à des infractions de la législation et de la réglementation des

changes et des mouvements de capitaux. Ces infractions consistent en la fausse déclaration, l'inobservation de l'obligation de déclaration, le défaut de rapatriement des capitaux, l'inobservation des procédures prescrites ou des formalités exigées et le défaut d'autorisation requise ou le non-respect des conditions dont elles sont assorties. Selon lui, la valeur du corps des délits constatés durant les 9 premiers mois de l'année en cours s'élève à plus de 7,2 milliards de DA, pour un total d'amendes encourues de plus de 28,07 milliards de DA. Le montant des infrac-

tions de change en relation avec le commerce extérieur représentent ainsi 91% de l'ensemble du corps des délits constatés, a-t-il fait remarquer. Durant la même période, poursuit-il, les infractions liées aux fausses déclarations de valeur (majoration/contre-valeur du montant transféré) relevées par les services des douanes sont au nombre de 145 affaires pour une valeur de plus de 4,42 milliards de DA. Les amendes encourues pour les infractions liées aux fausses déclarations de valeur sont estimées, elles, à plus de 19,9 milliards de DA.

Pour rappel, l'année 2017 a connu 485 affaires liées à des infractions de change dont la valeur du corps des délits constatés s'élevait à plus de 8,72 milliards de DA pour un total d'amendes encourues de près de 34,3 milliards DA. Cette diminution est due à la réduction des opérations du commerce extérieur, à la mise en œuvre d'une application informatique de transfert aléatoire des conteneurs ainsi qu'au mouvement opéré au personnel opérationnel des Douanes, a expliqué ce même responsable.

L. O.

Industrie/Partenariat
Une société algéro-chinoise pour promouvoir le produit local bientôt créée

UNE SOCIÉTÉ algéro-chinoise pour la promotion du produit local sera créée prochainement à Skikda dans le cadre d'un partenariat entre des entreprises algériennes et chinoises, a indiqué, dimanche, le président de la Chambre de commerce et d'industrie, Kamel Hamani. Le même responsable a précisé à l'APS, en marge du lancement de la première édition des Journées algériennes de la qualité et de l'innovation, que quarante entreprises algériennes feront association avec quarante autres entreprises chinoises spécialisées dans divers domaines et ce, conformément à la règle 51/49%, en vue, a-t-il ajouté, de la création d'une société mixte chargée de la promotion du produit local. La future société mixte «*œuvrera pour rendre le produit national algérien compétitif et exportable*», a souligné le même responsable, qui a mis l'accent sur l'importance de cette société dans la réduction du taux d'importation. Il sera procédé à travers cette société mixte à la production de plastique, de pièces détachées entre autres produits que l'Algérie importait, a fait savoir le même responsable. Il a aussi fait part d'une visite programmée d'un groupe d'opérateurs économique de l'île de Sumatra (Indonésie) pour prospecter les possibilités d'investissement dans cette wilaya dans les domaines agricole, touristique et industriel.

R. E.

Tissemsilt

Extension à 81 000 hectares des terres réservées à la céréaliculture



■ La superficie des terres réservées à la céréaliculture a augmenté dans la wilaya de Tissemsilt, au titre de l'actuelle campagne de labours-semailles, à 81 000 hectares, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction des services agricoles.

Par Salim Y.

Les surfaces réservées à la céréaliculture ont augmenté par rapport à la saison agricole écoulée pour atteindre les 1 500 ha. La campagne labours-semailles de la saison agricole en cours cible 57 000 ha destinés au blé dur, 3 500 ha au blé tendre, 19 000 ha à l'orge et 1 500 ha à l'avoine.

Pour la réussite de cette campagne, lancée dernièrement, la DSA a mobilisé divers moyens dont 60 400 quintaux de semences et 9 800 qx d'engrais mis à la disposition des agriculteurs à travers des points d'approvisionnement relevant de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Mahdia (Tiaret) qui a ouvert, en août dernier, un guichet unique à Tissemsilt pour répondre aux besoins des céréaliers de la wilaya en semences et engrais. Des moyens matériels importants sont également mobilisés, dont 1 266 tracteurs, 135 semoirs et autres engins.

La Direction des services agricoles a aussi mis au point un programme de vulgarisation comportant des journées de sensibilisation des céréaliculteurs de la wilaya sur les dispositifs et le soutien accordés par l'Etat à cette filière. La wilaya de Tissemsilt a réalisé, la saison écoulée (2017-2018), une production de plus de 1,5 million qx de céréales.

S. Y./APS

Skikda

Ouverture des journées algériennes de la qualité et de l'innovation

La première édition des journées algériennes de la qualité et de l'innovation s'est ouverte dimanche à Skikda avec pour objectif de veiller à l'amélioration de la production et d'encourager les opérateurs économiques à protéger leurs produits industriels tout en se conformant aux normes internationales en vue de se positionner par rapport à la concurrence et d'accroître les possibilités d'exportations futures, a ajouté M. Zahnit.

Le directeur local de l'industrie et des mines, Mohamed Adnane Zahnit, a indiqué à l'APS que cette manifestation, qui se tient au siège de la Direction de l'industrie et des mines, a pour but de faire connaître aux chefs d'entreprises l'ensemble des organismes mis en place par l'Etat au profit des investisseurs locaux pour améliorer la production, tels que l'Office national de la métrologie légale (Onml), l'Institut national de la propriété industrielle (Inapi) l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) ou encore l'Institut algérien de normalisation (lanor).

Devant se poursuivre jusqu'au 18 décembre sous l'encadrement du ministère de tutelle, ces journées visent aussi à encourager les opérateurs économiques à protéger leurs produits industriels tout en se conformant aux normes internationales en vue de se positionner par rapport à la concurrence et d'accroître les possibilités d'exportations futures, a ajouté M. Zahnit.

Plusieurs communications sont programmées à l'Université 20-Août-1955 et dans les différents centres de formation professionnelle de la wilaya dans le cadre de ces journées, en plus des sorties prévues aux unités industrielles et une exposition des produits phares de la région, a-t-on indiqué.

Le directeur local de l'industrie et des mines a, dans ce contexte, rappelé qu'il a été

validé, depuis 2011, près de 320 projets d'investissement à travers les zones d'expansion industrielle de la wilaya de Skikda.

La wilaya de Skikda a décroché, au cours de ces dix dernières années, plusieurs prix nationaux dans le domaine de l'innovation, notamment dans les filières de l'électronique et de la mécanique.

Tahira F.

Batna

Le niveau d'eau dans le barrage de Koudiet Lemdouar atteint 33 millions m³

Le niveau d'eau du barrage de Koudiet Lemdouar, dans la commune de Timgad (wilaya de Batna), a progressé pour atteindre 33 millions m³, a indiqué dimanche le directeur local des ressources en eau, Abdelkarim Chebri.

Le volume retenu par cet ouvrage a progressé de 7 millions m³ par rapport à la même période de l'année passée, alors qu'en 2014 le seuil était de 14 millions m³ seulement en raison de la sécheresse qui

avait sévi alors dans la région, a souligné le même responsable. Depuis son raccordement au barrage de Béni Haroun (Mila) dans le cadre du système des grands transferts hydriques y pompant quotidiennement entre 200 000 et 300 000 m³, le barrage de Koudiet Lemdouar n'est plus tributaire du niveau des précipitations (pluie) sur la région, a indiqué la même source, estimant que l'alimentation en eau potable est «satisfaisante» dans la mesure où elle répond aux besoins de la

wilaya, où le ratio journalier par habitant est de 161 litres.

Le barrage de Koudiet Lemdouar, dont la capacité de stockage est de 75 millions m³, assure actuellement l'approvisionnement en eau de plus de 44% de la population de la wilaya et devra alimenter, après la mise en service de la 4^e galerie, les habitants des communes de Theniet El Abed, Menaâ et Chir, selon la Direction des ressources en eau.

Yol. G.

Bordj Bou Arréridj/Ras El Oued

Lancement des travaux de raccordement de 600 foyers au réseau de gaz naturel

Les travaux de raccordement de 600 foyers de la commune de Ras El Oued (au sud de Bordj Bou Arréridj) au réseau de gaz naturel ont été lancés, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Société de distribution d'électricité et de gaz (SDE).

Cette opération ciblera les localités de Zebir, Bir Hamoudi, Telaldja, El Aouam, Ouled Amara, El Ghirane et Lektafa, situées sur le mont Mezita entre les communes de Bordj Ghedir et Ras El Oued, réputées par un froid glacial durant l'hiver, selon la même source.

Les travaux ont été lancés juste après une visite de travail du wali, Benamar Bekkouche, dans cette commune, des ins-

tructions fermes ont été données à l'effet d'inscrire un projet de raccordement au gaz naturel des habitants de cette région, a-

t-on indiqué. Le même responsable avait sensibilisé les citoyens de cette région pour accompagner ce projet et per-

mettre de faire passer certaines conduites de gaz par des terres classées du domaine privé, soulignant l'impact de ce projet

dans l'amélioration du cadre de vie des habitants et la livraison du chantier dans les délais impartis.

Y. N.

Oran

Acquittement dans une affaire de violence sur ascendant

Le tribunal criminel d'appel d'Oran a prononcé, dimanche, l'acquittement du nommé O.R. jugé pour violence volontaire ayant entraîné la mort de sa grand-mère sans intention de la donner, après un appel introduit par le ministère public.

O.R. avait déjà été acquitté lors du procès en première instance du tribunal criminel d'Oran, qui a eu lieu en janvier

2018, lors duquel le ministère public avait requis la réclusion criminelle à perpétuité.

Dimanche, le ministère public a requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre de O.R.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 22 août 2016 lorsque O.R., mécanicien âgé de 30 ans, célibataire habitant chez ses grands-parents à Hai El

Makkari, s'est disputé avec son oncle.

Les cris inquiètent la grand-mère qui rejoint l'étage de son fils avec l'intention de séparer les antagonistes mais au moment où elle débouche dans le couloir, elle a été bousculée et fit une chute mortelle. Transférée au CHU d'Oran où les médecins diagnostiquent une fracture du col du fémur, la vieille dame suc-

comba à ses blessures.

Devant le tribunal criminel, O.R. nie être responsable de la mort de sa grand-mère qui l'a élevé depuis la mort de son père et la disparition de sa mère, soutenant que le soir du drame il n'était pas ivre, contrairement aux affirmations de son oncle, et que c'est son oncle qui l'a bousculé.

Mahi T.

Algérie/Sahara occidental

Bensalah réitère au président Ghali le soutien constant de l'Algérie au peuple sahraoui

■ De son côté, M. Ghali a salué la position de l'Algérie, gouvernement et peuple, en faveur de la cause sahraouie.

Par Sakina B.

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a réitéré, vendredi à Mexico, le soutien «constant» de l'Algérie au peuple sahraoui pour le recouvrement de ses droits légitimes, a indiqué dimanche la chambre haute du Parlement dans un communiqué.

Lors d'un entretien avec le président sahraoui, en marge de la cérémonie d'investiture du nouveau Président du Mexique Andrés Manuel Lopez Obrador, à laquelle M. Bensalah a participé en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, les deux parties ont passé en revue les derniers développements de la question sahraouie.

A cette occasion, M. Bensalah a réitéré au président Ghali «le

soutien constant de l'Algérie au peuple sahraoui pour le recouvrement de ses droits conformément à la légalité internationale et aux résolutions des Nations unies», a précisé la même source. De son côté, M. Ghali a salué «la position de l'Algérie, gouvernement et peuple, en faveur de la cause sahraouie», a conclu le communiqué. S. B./APS



PH. S. D. K.

Tunisie

Formation d'«ambassadeurs» de l'environnement marin

Un projet de formation baptisé «ambassadeurs de la Tunisie bleue» pour la défense de l'environnement marin a officiellement été lancé samedi à Monastir, a rapporté, dimanche, l'agence de presse tunisienne Tap.

Ainsi, quelque 150 jeunes âgés entre 15 et 25 ans, originaires des gouvernorats de Monastir, Médenine, Jendouba, Sfax et Tunis, devront bénéficier de la formation chapeautée par l'association «Notre grand

bleu», dans le cadre d'une coopération tuniso-américaine.

Selon la coordinatrice du projet, Yathreb Ben Ahmed, cette manifestation prévue jusqu'au mois de décembre 2019, a été financée par «l'ambassade des Etats-Unis à Tunis, moyennant une enveloppe de 44 000 dinars». Pour le directeur du projet, Jihad Saâd, cette formation veut former des ambassadeurs actifs dans leurs régions afin d'«enraciner» la culture de la protection de l'environnement

marin en Tunisie qui dispose de plusieurs régions réputées pour leur grande diversité biologique.

Les participants devront également examiner, entre autres, les solutions éventuelles pour les problèmes environnementaux dans chaque région du pays, et seront à leur tour, appelés à présenter des recommandations pour surmonter les difficultés environnementales existantes.

Kaci Y.

Commerce extérieur

Après la Turquie, la Tunisie traîne le Maroc devant l'OMC

Après la Turquie, c'est à la Tunisie que le Maroc devra faire face devant l'Organisation mondiale du commerce pour défendre ses intérêts. «Nous sommes déterminés à poursuivre la procédure. L'enquête anti-dumping contre les cahiers scolaires ne devait pas être ouverte», a déclaré le ministre tunisien du Commerce. C'est en tout cas ces propos que rapporte L'Economiste dans son édition d'hier qui ajoute, toujours de la bouche du ministre tunisien, «qu'il n'y avait ni dumping ni dommages». En fait, c'est le département de cet officiel tunisien qui est à l'origine de la demande de consultation déposée à l'OMC en juillet dernier. A l'époque, il était encore question de trouver une solution à l'amiable avec le Maroc pour permettre aux exportateurs tunisiens de continuer à écouler tranquillement leurs produits dans le royaume. En vain. D'après L'Economiste, les investi-

gations menées côté marocain dans le cadre de l'enquête anti-dumping ont été clôturées en novembre courant. Elles devraient donner suite à la détermination d'une taxe anti-dumping dont la mise en œuvre sera officialisée par un arrêté ministériel. Sauf que les opérateurs et le gouvernement tunisiens ne semblent

pas d'accord. Et comme le rapporte le journal, ils devraient contester la position marocaine en réclamant, via une deuxième demande de consultation, un arbitrage international. Pour ce faire, les Tunisiens devraient recourir au même cabinet juridique genevois qui conseille la Turquie dans le dossier de l'acier

que vient de perdre le Maroc, le royaume devant toutefois faire appel. Dans son argumentaire, la Tunisie reconnaît être à l'origine de 90% des importations marocaines de cahiers scolaires. Sauf qu'elle nie tout dommage sur l'industrie marocaine. Elle brandit aussi le facteur prix, les cahiers tunisiens étant vendus plus chers

que le produit local. Ces arguments avaient d'ailleurs déjà été présentés aux enquêteurs marocains en avril dernier mais il semblerait qu'ils n'aient pas suffi à empêcher l'application de taxe anti-dumping. L'OMC verra-t-elle les choses différemment ? Réponse dans quelques mois.

Fayza Senhaji

Décharge de Mediouna (Maroc)

Un collectif d'associations tire la sonnette d'alarme

Un collectif d'associations pour la protection de l'environnement a tiré la sonnette d'alarme au sujet des dangers de la décharge publique de Mediouna. Une «bombe écologique» qui menace la santé des habitants et dont le projet de réaménagement git dans les tiroirs depuis des lustres.

Après avoir organisé un sit-in lors de la dernière session du conseil de la ville de Casablanca,

des associations de défense de l'environnement passent à l'étape supérieure pour attirer l'attention sur la situation de la décharge de Mediouna, qualifiée de «bombe écologique».

Ce collectif demande à être reçu par des responsables locaux et gouvernementaux pour connaître le sort réservé au projet de réaménagement de la décharge de Mediouna.

Le coordinateur de ce collec-

tif, Mehdi Lamina, a affirmé qu'«après le sit-in organisé au siège du conseil de la ville, nous avons adressé des correspondances à plusieurs responsables locaux et gouvernementaux pour savoir où en est le projet de réaménagement de la décharge de Mediouna. Un problème écologique qui met en danger la santé des habitants de Casablanca et de ses environs, notamment les enfants. Tous les

responsables doivent retrousser leurs manches pour trouver une solution urgente à une décharge sauvage dont les effets néfastes sont incommensurables».

Le quotidien Al Massae rapporte, dans son édition d'hier, que le message adressé, en octobre dernier, au président du conseil communal, est une initiative de 30 associations pour ouvrir un débat public sur ce sujet.

D'autant plus que la décharge de Mediouna est l'un des points noirs de Casablanca. A tel point que chaque fois que les habitants ont cru que le problème allait être résolu, ils ont fini par déchanter face aux promesses non tenues des différents responsables.

Bien plus, cette problématique contribue aux dysfonctionnements que connaît le secteur de la propreté dans la ville. Est-ce à dire que l'année 2019 sera un tournant dans le projet environnemental de Casablanca, que ce soit au niveau de la décharge publique que de celui du secteur de la propreté?

R. M.

Hassan Benadad

Emploi

La Tunisie compte 900 dentistes au chômage

La Tunisie compte, durant les huit dernières années, 900 dentistes au chômage, a indiqué vendredi, à Tunis, le vice-président du Syndicat des médecins dentistes de libre pratique, Bassam Maâter.

Parmi les causes du chômage, il a évoqué le doublement du nombre des diplômés de la Faculté de médecine dentaire qui a augmenté de 150 (durant les sept dernières années) à 300 diplômés actuellement.

D' Maâter s'exprimait lors du 5^e Congrès international qui se tient pendant trois jours sur le thème «Efficience thérapeutique et dentisterie numérique» qui s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 30^e annivers-

saire de la création du Syndicat des médecins dentistes de libre pratique.

Il a, par ailleurs, ajouté que la question des lois organisant le secteur qu'il a qualifiées d'«obsoletes» sera discutée, soulignant que l'ouverture de cabinets est soumise en Tunisie à de lourdes charges fiscales.

Il a également évoqué d'autres problèmes liés à l'augmentation des prix des produits et des médicaments ainsi que des équipements nécessaires à l'ouverture d'un cabinet dont le coût est estimé aujourd'hui à 150 mille dinars.

Par ailleurs, le vice-président du syndicat des dentistes a qualifié de «catastrophique»

la situation du secteur, expliquant que les citoyens sont devenus incapables de prendre en charge les dépenses de leurs soins dentaires, outre le fait que la caisse nationale d'assurance maladie ne rembourse que 50% des frais pour cette spécialité.

Sur un autre volet, D' Maâter a indiqué que ce congrès permettra aux dentistes d'être en phase avec les avancées scientifiques en matière de médecine dentaire.

Dans le cadre de ce congrès, 16 conférences scientifiques seront données par des spécialistes internationaux de différents pays (France, l'Italie, l'Espagne et le Liban).



Yémen

Moukalla libérée d'Al-Qaïda cherche à se reconstruire

■ Au large de Moukalla, au Yémen, des gardes-côtes prennent d'assaut un bateau de pêche dans le cadre d'un exercice de simulation, deux ans après l'éviction d'Al-Qaïda de la ville.

Par Rima C.

Dans ce pays en guerre, Moukalla, un ancien bastion du groupe radical Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), est devenue une oasis de stabilité, et une vision de ce que pourrait être le Yémen si le conflit se termine. Lors d'une cérémonie fin novembre sur une plage jonchée de chars soviétiques, des dizaines d'officiers se sont engagés à prendre en charge la sécurité des 350 kilomètres de côtes de la province de Hadramout (sud) où pullulent les trafiquants de drogue et d'armes. Entraînés par les Saoudiens, les Emiratis et les Américains, des gardes-côtes yéménites assurent de leur côté la gestion des ports locaux, en coopération avec la

coalition menée par Ryad qui appuie les forces progouvernementales contre les rebelles Houthis. Cette coalition, impliquée depuis 2015 dans ce conflit ayant fait plus de 10 000 morts selon l'ONU, leur a fourni entre autres des bateaux destinés à la surveillance maritime. «*La véritable solution à la crise humanitaire (au Yémen) est de mettre fin au conflit de façon à ce que les institutions de l'État soient rétablies*», a affirmé l'ambassadeur des États-Unis au Yémen, Matthew Tueller. «*Nous ne pouvons nous permettre que le Yémen continue à être un État en faillite*», a-t-il ajouté, lors de la cérémonie à Moukalla, à laquelle l'ambassadeur saoudien Mohammed al-Jaber a également assisté.

Considérée par les États-Unis comme la branche d'Al-Qaïda la plus dangereuse, Aqpa a été évacuée de Moukalla en avril 2016. Un succès militaire rare pour la coalition soutenant les forces yéménites loyalistes. Les membres d'Aqpa, connus pour avoir notamment lapidé des femmes accusées d'adultère, ont quitté la ville, où des exécutions avaient lieu sur des places publiques. Le manque de services à la population et d'une bonne gouvernance a largement facilité la prise par Aqpa de Moukalla, où vivent 500 000 habitants, estiment des responsables yéménites. Dans les rues de Moukalla, les mendians ne sont pas rares, piochant ici et là dans les poubelles de quoi s'assurer une subsistance. Les eaux usées se déversent dans des canalisations à ciel ouvert et les maisons portent encore les traces de bombardements. Le taux de chômage ne cesse de grimper et, bien que la province de Hadramout soit riche en pétrole, sa capitale souffre souvent de coupures d'électricité et de pénuries de fioul. «*A Moukalla, la sécurité est bonne, les services, eux, sont mauvais*», résume l'ancien ministre des Transports, Badr Basalmah, habitant de la ville. Pour le gouverneur de Hadramout, Faraj al-Bahsani, si Aqpa a maintenu des cellules dormantes à Moukalla, celles-ci ne représentent pas de menace sérieuse. Mais, selon Elisabeth Kendall, spécialiste du Yémen à



Ph. > D. R.

l'Université d'Oxford, la paix à Moukalla reste «*fragile*». «*Les combattants ne sont plus aussi forts et ils sont en majorité partis, mais cela ne signifie pas qu'ils ne vont pas revenir, car ils attirent des jeunes désabusés qui n'ont que peu d'opportunités à Moukalla*», explique-t-elle. Pour que Moukalla reste cette bulle de stabilité, il faut miser sur la reconstruction et le développement : des objectifs mis à mal par une économie saignée à blanc par la guerre et la chute du riyal yéménite. Incapables de trouver les denrées de première nécessité, 14 millions de Yéménites sont en situation de pré-famine, s'alarme l'ONU. Le gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi peine à payer les salaires des fonctionnaires et mise largement sur le support financier de ses alliés les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite. «*Avec leurs*

faibles salaires et l'inflation élevée, les gens pensent avant tout à survivre», souligne M. Basalmah. Les combattants d'Aqpa ont quitté Moukalla après avoir braqué sa banque centrale, emportant avec eux 270 millions de riyals yéménites, soit 88,4 millions d'euros, selon des responsables yéménites. Lorsque Aqpa contrôlait la ville, les égouts étaient réparés, les salaires étaient versés à temps, se souviennent les habitants, et il n'y avait pas de pénurie d'eau, ni d'électricité et de fioul, une anomalie au Yémen. La présence d'Aqpa à Moukalla «*profitait aux Houthis*», assure à l'AFP un général yéménite, Abdullah Abou Hatem. La porosité des côtes de Hadramout, sous contrôle d'Aqpa, permettait la contrebande d'armes, qui finissaient souvent entre les mains des rebelles Houthis, affirme-t-il.

R. C.



Points chauds

Solidarité

Par Fouzia Mahmoudi

Bien avant les «gilets jaunes» français, en Allemagne un autre mouvement populaire a interpellé le gouvernement Merkel. Toutefois, ce mouvement là n'a pas, comme en France avec les «gilets jaunes», suscité l'enthousiasme des Français, des manifestants d'alors ayant pour principal sujet de mécontentement la politique migratoire d'Angela Merkel. Le mouvement Pegida, classé immédiatement à l'extrême-droite par le gouvernement allemand fédérant une partie de la population allemande excédée par la chute du pouvoir d'achat ne peut prétendre avoir eu l'ampleur sur le plan national des «gilets jaunes» français. C'est certainement pourquoi aujourd'hui Pegida a décidé d'adopter ce même uniforme à son tour. Pour la première fois, trois de ses organisations ont ainsi appelé à un «rassemblement en gilets jaunes», samedi 1^{er} décembre, devant la porte de Brandebourg, à Berlin. Pegida, un mouvement «contre l'islamisation de l'Occident», créé à Dresde (Saxe) en 2014, Zukunft Heimat (Avenir patrie), un collectif anti-immigration implanté dans l'est du Brandebourg, près de la frontière polonaise, et Merkel-muss-weg-Mittwoch, un groupe d'opposants à la chancelière allemande qui chaque mercredi se réunit devant ses bureaux pour réclamer son départ, ont réuni environ un millier de personnes. Le prétexte du rassemblement était la dénonciation du Pacte des Nations unies «pour des migrations sûres, ordonnées et régulières», qui avait été approuvé la veille par le Bundestag et doit être adopté les 10 et 11 décembre à Marrakech. «*Notre combat rejoint celui des "gilets jaunes" français. Ici, nous voulons nous débarrasser de Merkel. En France, ils veulent que Macron démissionne, mais au fond, notre objectif est le même : redonner le pouvoir aux peuples européens, en finir avec ces politiques inconséquentes qui donnent tous les droits aux étrangers alors que les Européens de souche, eux, sont traités comme des citoyens de seconde zone*», explique un homme venu de Dresde, qui, dans sa main, tient un tract intitulé «*Ça suffit*» et décoré de gilets jaunes. Dessus, une longue liste de doléances : «*Les impôts et le coût de la vie ne cessent de croître*», «*la classe moyenne perd plus que les autres*»; «*les personnes âgées sont menacées par la pauvreté*»; «*l'immigration de masse n'en finit pas*»; «*les politiciens de plus en plus pourris*»; «*la presse mensongère de plus en plus cynique*». Même si le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) n'était pas officiellement coorganisateur du rassemblement de samedi, certains de ses dirigeants avaient fait le déplacement. Quatre jours plus tôt, la princesse Doris von Sayn-Wittgenstein, patronne de l'AfD dans le Land du Schleswig-Holstein, avait diffusé sur les réseaux sociaux une photo d'elle en chemisier à col en dentelle et gilet jaune, avec ce slogan : «*Solidarité avec les citoyens français*». Reste à savoir si les Allemands seront aussi solidaires avec leurs «gilets jaunes» que les Français le sont avec les leurs, et surtout si la réaction du gouvernement, en cas de popularité croissante du mouvement, sera aussi glaciale et peu encline au dialogue que le gouvernement d'Édouard Philippe.

F. M.

Coup de théâtre en Espagne L'extrême droite entre au Parlement régional d'Andalousie

Un petit parti d'extrême droite, Vox, a fait son entrée dimanche dans un Parlement régional, une première en Espagne, en remportant 12 sièges aux élections en Andalousie et mis fin à la domination de la gauche dans la région la plus peuplée du pays, une gifle pour le Premier ministre socialiste, Pedro Sanchez. Après dépouillement de plus de 99% des bulletins de vote, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) enregistre le pire résultat de son histoire en Andalousie, une région méridionale de 8,4 millions d'habitants. Il tombe de 47 à 33 sièges (sur 109). Ceux obtenus par ses alliés de la gauche radicale ne lui suffiront pas pour parvenir à la majorité absolue de 55 sièges sur 109 et donc pour former un gouvernement. Le PSOE dirige l'Andalousie, seul ou en coalition depuis 1982, mais n'a pas réussi à faire reculer le chômage et a été éclaboussé par un vaste

scandale dans lequel sont impliqués deux anciens présidents de la région et ayant donné lieu à un procès-fleuve qui approche de son dénouement. Un parti d'extrême droite entre dans un Parlement régional pour la première fois depuis le rétablissement de la démocratie en Espagne après la mort du dictateur Francisco Franco en 1975. Vox, né en 2013 et opposé à l'immigration illégale et à l'indépendantisme catalan, a dépassé les prévisions des sondages qui le créditaient au mieux de cinq sièges. «*Les Andaloux ont fait l'histoire (...) et se sont débarrassés de 36 ans de de régime socialiste*», a lancé son chef Santiago Abascal, en célébrant son «*triomphe*». Avant même la publication des premiers résultats, Marine Le Pen, la présidente du Rassemblement national (France, extrême droite), avait adressé dans un tweet «*ses vives et chaleureuses félicitations*» à ses «amis de Vox». La débâcle du

PSOE en Andalousie est un camoufflet pour Pedro Sanchez qui gouverne l'Espagne depuis six mois à peine avec une minorité de 84 sièges sur 350 à la chambre des députés. Il devrait convoquer des élections législatives dans l'année qui vient, sans doute après les élections municipales, régionales et européennes de mai prochain. A droite, les conservateurs du Parti populaire (PP) ont remporté 26 sièges, sept de moins qu'aux précédentes régionales en 2015, malgré tous les efforts de son nouveau chef Pablo Casado qui a succédé à l'ancien Premier ministre Mariano Rajoy cet été. Pablo Casado a réclamé dimanche soir la direction du gouvernement régional pour son parti et demandé à Pedro Sanchez de convoquer des élections. En revanche, le Parti libéral Ciudadanos (centre droit) bondit de neuf à 21 sièges mais sans parvenir à dépasser le PP.



Projection en avant-première de «La voix des anges»

Kamel Laïche a présenté un mélodrame social

■ Le réalisateur Kamel Laïche a présenté, dimanche en fin de journée, son dernier long métrage de fiction, «La voix des anges». En compétition du neuvième Festival international du cinéma d'Alger (Fica), ce film de 96mn est un mélodrame social explorant la société algérienne à travers sa jeunesse.

Par Abila Selles

Le long métrage de fiction «La voix des anges», un mélodrame social explorant la société algérienne à travers sa jeunesse, du réalisateur Kamel Laïche, a été projeté en avant-première dimanche soir à Alger.

D'une durée de 96mn, ce film a été présenté en compétition du neuvième Festival international du cinéma d'Alger (Fica), ouvert samedi à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryadh El Feth. «La voix des anges» relate l'histoire de Mahrez, campé par Nassim Madani, un jeune Algérois sans formation, sans occupation, ni grandes ambitions, survivant de petits larcins la journée pour se payer des psychotropes dans son quartier populaire des hauteurs de la capitale. En arrachant le portable d'un automobiliste, Mahrez se fait arrêter par les forces de l'ordre mais contre toute attente la victime, Khaled, un cinéaste joué par Nidal El Melouhi, retire sa plainte et offre au jeune un travail sur son plateau de tournage. Cette rencontre change la vie du



PH. > D. R.

jeune homme qui oublie sur le plateau son père violent, son frère emprisonné, et sa mère battue et humiliée quotidiennement. A partir de ce moment, un autre film s'installe dans le film, celui qui est en tournage et qui aborde l'en-

doctrinement extrémiste des jeunes Algériens pendant les années de terrorisme, mettant en scène un autre jeune homme en détresse, aidé puis récupéré par une association clandestine. Le film en tournage montre toutes les

étapes d'endoctrinement jusqu'à l'épreuve ultime où le jeune homme doit abattre un homme de sang-froid pour pouvoir rejoindre d'autres groupes terroristes dans le maquis. Très enthousiasmé par son nouveau travail et par le

monde de la production cinématographique, Mahrez commence à rêver d'une vie meilleure pour lui et pour sa mère. Avec deux histoires évoluant en parallèle et quelques lenteurs, «La voix des anges» tente cependant d'aborder un trop grand nombre de fléaux sociaux (drogue, violence faite aux femmes, extrémisme,...) que le réalisateur a tentés de partager entre les deux trames tout en truffant le film d'une multitude de petites allusions à d'autres problématiques. Le neuvième Fica se poursuit jusqu'au neuf décembre courant avec sept autres longs métrages en compétition, dont «Le droit chemin» de Okacha Touita, «Rusty Boys» du Luxembourgeois Andy Bausch, «Une saison en France» du Tchadien Saleh Harounou, «L'autre côté de l'espoir» du Finlandais Aki Kaurismäki.

A. S./APS

Colloque sur le patrimoine culturel et le développement durable

Tlemcen accueille les participants

Un colloque international sur le patrimoine culturel et le développement durable sera organisé mercredi et jeudi prochains à Tlemcen, a-t-on appris des organisateurs.

Mis sur pied par l'université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen, sous le thème «Industrie du tourisme en Méditerranée», cette rencontre permettra d'aborder certains sujets liés aux moyens de concilier le développement durable, le tourisme et le legs

culturel, d'associer des médias dans la promotion des zones archéologiques pour attirer les touristes et faire connaître des produits d'artisanat et leur commercialisation.

Ce colloque, organisé en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, le Musée public national de la calligraphie islamique, l'association «El Mouahidines», la Ligue juvénile des activités culturelles de Tlemcen, vise à débattre des

moyens pour améliorer l'image touristique dans le bassin méditerranéen, impliquer les médias dans la promotion de ce secteur et des sites archéologiques.

Il s'agira également de sensibiliser les touristes sur la nécessité de préserver les sites visités, a souligné la conservatrice du patrimoine au Musée public précité, M^{me} Nacer Nadjet.

Parmi les thématiques retenues figurent la situation du tourisme en Algérie et ses perspec-

tives, le rôle de la presse dans le développement touristique, des monuments et des musées, la société civile dans le développement touristique, la politique nationale en matière de protection du patrimoine archéologique, entre autres. Des spécialistes venus de différentes wilayas et de plusieurs pays arabes prendront part à ce colloque, précise-t-on.

L. B.

Prévu pour le 14 décembre à Alger

Un vibrant hommage sera rendu à Maâlem Benaïssa

Un concert hommage au chantre de la musique Diwan, Maâlem Benaïssa, sera organisé à Alger le 14 décembre 2018. Ce n'est pas sans avoir marqué le genre que Maâlem Benaïssa avait tiré sa révérence il y a dix ans. Maître incontesté du Goumbri, il sera célébré à l'occasion du dixième anniversaire de sa disparition.

Le concert-hommage rassemblera les héritiers de l'artiste, à savoir «Ifriky Spirit», «Amine Chibane» et «Zaki Project» qui se partageront la scène pour se remémorer la force calme de Diwan Dzair.

«Ifriky Spirit» est un groupe de musique

afro-gnawa fondé en mars 2009 par Chakib Bouzidi, élève du regrette maâlem Benaïssa et ancien membre de Diwan Dzair. Chakib Bouzidi a été vite rejoint par quatre musiciens, jeunes mais expérimentés, qui se sont déjà favorablement signalés sur la scène algérienne. Il s'agit de Rafik Kettani, Amine Houame dit Tchanga, Alia dite Soussou et Walid Mimouni.

Amine Chibane, né à Alger, est un auteur compositeur et interprète. Sa carrière débute à l'âge de 15 ans dans le rap. Il a été membre du groupe «Diwan Dzair» et a participé à de nombreux festivals, concerts, passages à la

télévision et à la radio. Il a aussi été leader du groupe «Matouche» qu'il fonde au Maroc, un groupe de music fusion jazz manouche.

Seront aussi de la partie les anciens membres de Diwan Dzair ainsi que des proches du défunt qui honoreront sa mémoire en jouant les meilleurs morceaux du groupe.

Pour rappel, le concert, qui débutera à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun, vous coûtera 500 DA. Une partie des bénéfices de la soirée sera reversée à la famille de Maâlem Benaïssa. Tickets disponibles au niveau des guichets de l'OREF.

F. H.

À partir du 8 décembre à Alger

Les dernières œuvres de Karim Sergoua seront exposées au public

La galerie d'art Espaco (El Achour) ouvrira ses portes à partir du 8 décembre courant à une exposition de l'artiste-peintre Karim Sergoua intitulée «7 Houmate». Artiste-plasticien aux

expériences multiples et diplômé de l'École nationale des beaux-arts d'Alger, Karim Sergoua présentera une exposition tournée à la fois vers un style contemporain et baignée d'influences amazi-

ghes, une identité visuelle propre à lui. La multitude de symboles qui jonchent ses œuvres peut se reconnaître non seulement dans ses participations actives et enthousiastes dans la création

de groupes d'artistes, mais aussi à travers la carrière internationale qu'il entretient et les présentations qu'il a connues aussi bien à Turin qu'à Paris, à Sarajevo ou à Marseille.

R. C.

AGEND'ART

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la «Journée du contemporain», célébrée à chaque fin d'année, l'Institut culturel italien d'Alger organise une exposition dédiée à l'artiste peintre romain Claudio Burei.

Les Ateliers Sauvages (38, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la 14^e édition de la Journée de l'art contemporain italien, les Ateliers Sauvages, en collaboration avec l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger, organise une exposition de Claudio Burei intitulée «RDP» (Rien de personnel).

Galerie d'art «Couleurs et Patrimoine» (El-Biar)

Jusqu'au 15 décembre :

Etienne Dinet est à l'honneur lors d'une exposition en présence d'une belle brochette d'artistes du domaine Hôtel Ibis d'Oran

Prévu pour le 7, 8 et 9 décembre :

C'est à l'initiative de l'Institut Cervantès d'Oran que la troupe «Tuna de Madrid» aura l'occasion de faire découvrir ses talents au public de la ville Opéra d'Alger Boualem Bessaih

20 décembre :

La culture iranienne sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iranienne en Europe.



CAN-2018 de football (dames)

Aucune joueuse algérienne ne s'est illustrée

AUCUNE joueuse de la sélection algérienne de football (dames) ne figure dans l'équipe type de la 13^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2018, clôturée samedi à Accra (Ghana) avec la consécration du Nigeria, selon la liste dévoilée dimanche par la Confédération africaine (CAF). L'équipe nationale s'est fait éliminer sans gloire dès le premier tour de la compétition, en

concedant trois défaites en autant de matchs : face au Ghana (1-0), au Cameroun (3-0) et au Mali (3-2). Le Nigeria a remporté le trophée en battant l'Afrique du Sud aux tirs au but (0-0, 4-3). C'est le 11^e titre africain, dont le 3^e consécutif pour les Nigériennes, après ceux remportés en 1991, 1995, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2010, 2014 et 2016.

Semi-marathon de Tunis

Chemseddine Benghali deuxième

L'ALGÉRIEN Chemseddine Benghali a terminé à la seconde place au semi-marathon «Comar» de Tunis-Carthage en parcourant, dimanche, les 21,1 km en 1h 07 min 28 sec, devancé par le Tunisien Abderraouf Boubaker, vainqueur en 1h 07 min 10 sec. La troisième place du podium est revenue au Tunisien Tarak Hachani (1h 07 min 37 sec). Dans la catégorie féminine, la victoire finale est revenue à la Tunisienne Nada Al Amri qui a parcouru la distance en 1h 22 min 39 sec, devant l'Algérienne Nawal Zendaoui (1h 27 min 39 sec) et la Tunisienne Emna Gamaoui (1h 27 min 58

sec). Par ailleurs, le Marocain Jawad Kallouz a remporté la 32^e édition du marathon «Comar», en parcourant les 42,195 km en 2h 16 min 32 sec. La deuxième place est revenue au Kényan Moses Too avec un chrono de 2h 16 min 51 sec, tandis que la troisième place a été remportée par le Marocain Anis Selmouni en 2h 20 min 34 sec. Chez les dames, la course a été dominée par l'athlète kényane Betty Jelepiling (2h 35 min 53 sec) qui a devancé la Tanzanienne Sara Makena Ramadani (2h 43 min 30 sec) et la Marocaine Sana Mansouri (2h 44 min 17 sec).

Equitation/Coupe d'Algérie par équipes de saut d'obstacles
La compétition du 13 au 29 décembre à Oran

LA COUPE D'ALGÉRIE de saut d'obstacles par équipes toutes catégories aura lieu du 13 au 29 décembre au centre équestre «Cavalier d'Oran», a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération équestre algérienne. Cette manifestation hippique, organisée par le Club Cavalier d'Oran en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, devrait regrouper plus de 100 cavaliers d'une quinzaine de clubs dans les catégories cadets, juniors et seniors de 1^{er} degré minimum. La première semaine, du 13 au 15 décembre, prévoit le déroulement des épreuves de la Coupe d'Algérie par équipes seniors, réservées aux cavaliers de 12 ans et plus, titulaires de 1^{er} degré minimum, montant des chevaux âgés de 6 ans et plus avec des obstacles de 1,15 à 1,35 mètre. Dans cette épreuve de Coupe d'Algérie, les équipes seront représentées par

quatre couples de cavaliers. Les huit meilleurs ayant obtenu le plus petit nombre de pénalités lors des première et deuxième manches seront qualifiés pour la finale, prévue le samedi 15 décembre. Les 20, 21 et 22 décembre auront lieu les épreuves juniors par équipes, destinées aux cavaliers âgés de 15 à 18 ans enfourchant des chevaux de 5 ans et plus, qui seront disputées en deux tours, au barème sans chronomètre pour le premier tour et avec chronomètre pour le deuxième tour sur des obstacles de 1,20 et 1,25 mètre. Ce festival équestre sera clôturé avec le déroulement de la Coupe d'Algérie des cadets par équipes, qui aura lieu du 27 au 29 décembre, réservée aux cavaliers âgés de 10 à 14 ans de premier degré montant des chevaux âgés de 4 ans et plus avec dimension des obstacles de

JS Kabylie

Amar Haouchine, l'ancien capitaine n'est plus

L'ancien joueur et capitaine du club de football la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK, ligue 1 Mobilis) est décédé à l'âge de 90 ans dimanche au CHU de Tizi-Ouzou, où il était hospitalisé, a-t-on appris auprès de sa famille. Né le 21 mars 1928 dans la capitale du Djurdjura, Amar Haouchine avait commencé à taper dans le ballon très jeune dans son quartier avec ses copains avant de signer sa pre-

mière licence, en 1944, alors qu'il était âgé de 16 ans, avec l'Olympique de Tizi-Ouzou. En 1954, il s'était rendu en France où il avait fait des tests de sélection et des matches d'application concluant avec l'Olympique de Marseille, mais il avait refusé de signer avec ce club français, préférant rentrer dans son pays après le déclenchement de la guerre de Libération, durant laquelle il

avait été «arrêté et torturé à deux reprises», comme il avait lui-même témoigné. Sa carrière avec la JSK débuta en 1962, après l'indépendance, pour se poursuivre jusqu'en 1970. Bon défenseur, il était connu pour sa discipline et son fairplay. «Le football n'est qu'un sport, il est destiné à réunir les jeunes et non pas à les séparer», disait-il dans un entretien accordé à un quotidien national.

Compétitions africaines

Fortunes diverses pour les représentants algériens

■ Les représentants algériens dans les deux compétitions africaines, à savoir la Ligue des champions d'Afrique et la Coupe de la CAF, devraient connaître des fortunes diverses, en fonction des résultats réalisés aux matchs aller il y a une semaine.



Par Mahfoud M.

Les Sudistes décidés à confirmer

Ainsi, et en C1 africaine, le champion d'Algérie en titre, le CS Constantine, qui avait été accroché à l'aller par la formation gambienne de Gantel se donnera à fond pour tenter de renverser la vapeur et revenir avec la qualification, même si la mission ne sera pas de tout repos. Ainsi, les Sanafirs pensent que tout reste possible et que même si les Gambiens bénéficieront de l'avantage du terrain et du public, cela ne les empêche pas de croire en la possibilité de les surprendre à Banjul. Il suffit juste de bien quadriller sa zone et se lancer dans des attaques rapides que les coéquipiers de Bencheria affectionnent afin de tromper leur adversaire qui n'est pas vraiment un foudre de guerre. De son côté, la JS Saoura, l'autre représentant dans la prestigieuse compétition africaine, se rendra à Abidjan pour en décrocher avec le Sporting Club de Gagnoa. Vainqueur au match aller sur le score de (2/0), les

Sudistes devraient pouvoir gérer comme il se doit cet avantage pour pouvoir revenir avec le billet de la qualification de ce déplacement. Les poulains de Neghiz sauront, sans aucun doute, trouver les ressources qu'il faut pour sortir avec l'essentiel, c'est-à-dire avec la qualification. Dans la Coupe de la Confédération africaine, l'USM Bel Abbès qui l'avait emporté à l'aller à Sidi Bel Abbès sur le score sans appel de (4/0), ne devrait pas trouver de mal pour réussir la qualification de Monrovia au Libéria face à la formation du Liskr FC. Certes, ce match vient dans un contexte spécial avec le boycott de pas moins de cinq joueurs qui ont décidé de déclarer forfait en raison du non-paiement de leurs salaires, mais cela n'empêche

pas que les gars de la Mekera restent confiants en la possibilité de revenir avec le ticket de la qualification. D'ailleurs, le coach, Youcef Bouzidi, affirme que son équipe devrait pouvoir préserver la marge acquise au match aller et se qualifier au prochain tour. Enfin, le Nasr d'Houssein-Dey qui a battu à l'aller les Diables Noirs du Congo sur le score de 2 à 0, reste décidé à confirmer à Brazzaville et passer au deuxième tour. Sans Khat qui ne sera pas avec l'équipe pour une histoire de passeport, il n'empêche pas que l'équipe devrait trouver les ressources nécessaires pour revenir avec la qualification.

M. M.

Manchester City
Sterling ne tarit pas d'éloges sur Mahrez

L'attaquant international anglais de Manchester City (Premier League anglaise de football), Raheem Sterling, n'a pas tari d'éloges sur son coéquipier Riyad Mahrez, estimant que l'ailier droit algérien l'avait aidé dans sa progression. «Quand j'ai vu Mahrez arriver, je me suis dit "Il va aider l'équipe, il marque une quinzaine de buts par saison en tant qu'ailier". Je sortais d'une bonne saison. Je ne pouvais rester là-dessus. C'est ce que je dois continuer de me dire chaque année. Revenir et faire mieux que la saison précédente. Ce genre de joueurs m'aident à faire cela. Peut-être que si Riyad n'était pas venu, je ne serais pas aussi concentré. Je sais que n'impor-

te qui peut prendre ma place», a confié Sterling, dont les propos ont été repris par le site Foot Mercato. Sterling (23 ans) a signé samedi son huitième but en douze titularisations sous le maillot des «Cityzens» lors de la victoire à domicile face à Bournemouth (3-1), comptant pour la 14^e journée du championnat d'Angleterre. De son côté, Mahrez, arrivé l'été dernier à ManCity pour un contrat de cinq ans en provenance de Leicester City, n'a pas encore réussi à arracher une place de titulaire à part entière dans le Onze du technicien espagnol Pep Guardiola. Il compte six buts et cinq passes décisives, toutes compétitions confon-

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

60 harraga interceptés au large des côtes oranaises

LES UNITÉS du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran ont mis en échec, au large des côtes oranaises, une tentative d'émigration clandestine de 61 personnes dont deux étrangers, lors de trois opérations distinctes, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Le premier groupe formé de 21 personnes, dont 6 femmes et 4 mineurs, se trouvant à bord d'une embarcation pneumatique, a été intercepté hier à 3 heures 30, à 8 miles, au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck), a indiqué cette source. Le second

groupe, au nombre de 21 «harraga», dont deux femmes et cinq mineurs, a été intercepté également hier à 8 heures du matin, à 12 miles au nord de Kristel (Gdyel). Enfin, le troisième groupe, formé de 19 personnes dont une femme et trois mineurs, a été arrêté dans la matinée, à 8 miles au nord du port d'Oran, a-t-on précisé de même source. Ces candidats à l'émigration clandestine ont été remis, après les procédures d'usage, à la Gendarmerie nationale pour être présentés ensuite à la justice, a-t-on indiqué.

Slim O.

Projet de la RN1

Le dédoublement de l'axe Chiffa-Berrouguia réceptionné début 2019

LE MINISTRE des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlâne, a réaffirmé, hier à Blida, la réception programmée du projet de dédoublement de l'axe de la RN1 reliant Chiffa (Blida) à Berrouguia (Médéa), pour le début de l'année 2019.

Ce tronçon de 53 km, inscrit au titre du projet de l'autoroute Est-Ouest, sera réceptionné début 2019, à l'exception de la partie relative au pont, en réalisation par l'entreprise «Sapta», dont la livraison sera retardée à mars ou avril, en raison des «aspérités difficiles» du site, a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail, l'ayant mené à Blida et Médéa.

Il a fait part de l'affectation d'un plan spécial et d'équipes de travail activant en H24, en vue de la réception de ce pont dans les délais fixés. «Les travaux de l'axe Chiffa-Berrouguia sont achevés, le projet est juste en attente des équipements relatifs aux tunnels, dont le système d'aération, les caméras de contrôle, les détecteurs de fumée, et autres systèmes de sécurisation des usagers de ces ouvrages d'art», a souligné M. Zaâlâne, signalant que ces équipements, importés de l'étranger, seront disponibles à partir du 15 du mois courant. Les dernières retouches relatives à ce projet «de montagne par excellence» vont bon train, a-t-il ajouté.

Des actions de boisement et d'embellissement de ses abords et de tout son périmètre y sont actuellement réalisées, dans l'attente de l'installation de panneaux signalétiques adaptés à cette zone de montagne réputée pour ses chutes importantes de neige. Selon le ministre, cet axe autoroutier «fera office d'artère d'importance, car considéré

comme le point de départ de la RN1 transsaharienne. «Il servira, de ce fait, non seulement les wilayas de Blida et Médéa, qui deviendront de véritables banlieues pour Alger (40 mn pour relier Alger à Médéa), mais également toutes les wilayas des Hauts-Plateaux, à l'instar de Djelfa, Laghouat, et Ghardaïa jusqu'à Tamanrasset», a indiqué M. Zaâlâne. Encore plus, ce dédoublement de route sera d'un apport considérable dans la réduction des accidents de la route, tout en permettant un gain de temps et un désenclavement de cette région en saison hivernale notamment, et partant, aidera à la promotion de la vieille route nationale, connue pour ses paysages féériques, en une «route touristique par excellence».

Au plan économique, le ministre des Travaux publics et des Transports a souligné la contribution attendue de ce projet dans l'amélioration de l'attractivité de la wilaya de Médéa auprès des investisseurs, connus pour privilégier les zones proches des autoroutes, d'Alger et des sources de financement, prévoyant, à moyen terme, «une véritable relance économique dans cette région, grâce à ce projet». Sur un autre plan, M. Zaâlâne a signalé l'étude en cours du projet de réhabilitation de la ligne ferroviaire Blida-Boughezoul, inscrit au titre du Plan national d'aménagement du territoire, ajoutant que son inscription (projet) se fera suivant les disponibilités financières. Durant cette visite à Blida, le ministre s'est rendu sur le chantier de la partie de ce projet traversant la wilaya sur 9,6 km, dont deux tunnels, dans les deux sens, de 2,4 km chacun.

Yanis F.

15 000 médecins algériens exercent en France.



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cité des 158 logements d'Akbou

Les bénéficiaires se rassemblent devant le siège de l'OPGI

■ De nombreux bénéficiaires des 158 logements du programme de 500 logements de type LPL (logement public locatif) d'Azaghar, dans la commune d'Akbou, ont observé hier un rassemblement de protestation devant le siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) de la localité.

Par Hocine C.

Ces unités de logement ont été attribuées à l'occasion du 1^{er} novembre dernier qui a coïncidé avec la commémoration du 64^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Ces bénéficiaires interpellent le maître d'ouvrage non pour accélérer

les travaux, puisque les logements sont finis et que les clés leur ont été remises il y a quelques semaines, mais pour le raccordement de leurs logements en eau potable, gaz de ville et en électricité afin de pouvoir les habiter dans des conditions acceptables. Trois blocs (E, F et le J), selon les bénéficiaires, ne sont pas encore raccordés

aux réseaux d'électricité, de gaz de ville et d'eau potable. Ces derniers s'interrogent sur les raisons de ce retard alors qu'ils payent les charges de location. Certains acquéreurs ont été contraints de les occuper sans les commodités afin d'éviter les frais de location chez les privés.

H. C.

Pénurie d'eau potable à Aït R'zine

Les habitants de Boucekfa ferment la mairie

Le siège de l'APC d'Aït R'zine (daïra d'Ighil-Ali) a été fermé avant-hier par de nombreux citoyens et le comité du village Boucekfa. Excédés par la pénurie d'eau potable qui touche leurs foyers depuis deux mois, les protestataires ont décidé de se faire entendre à leur façon en fermant le siège de la mairie et en paralysant tous ses services. Manière de faire pression sur les autorités municipales afin de rétablir l'approvisionnement des foyers du village en eau potable et surtout garantir une distribution régulière et une répartition équitable de cette denrée rare entre les nombreux

villages de la commune. Pour eux, «il n'est pas normal de vivre un stress hydrique même en hiver».

«La rupture d'eau potable que vit le hameau en question est liée aux pannes répétitives des équipements de pompage ces dernières semaines», a expliqué le maire sur la radio locale. Et d'ajouter : «Nous avons enregistré trois pannes au niveau de la pompe en l'espace de quelques semaines, c'est la raison pour laquelle ce village a été privé d'eau potable». Pour rassurer les habitants, il a indiqué que «de nouveaux équipements ont été acquis pour le remplacement de

la pompe en panne», en justifiant par la suite la mauvaise distribution par les fuites d'eau liées à la vétusté du réseau et la conduite endommagée par une entreprise chargée de la pose de réseaux de fibre optique. Il est utile de noter que les manifestants ont refusé d'ouvrir les portes de la mairie tel qu'exigé par le président de l'APC, condition émise pour dialoguer avec eux. Les deux parties sont restées intraitables et la mairie est restée bloquée en dépit du préjudice causé aux usagers en ce début de semaine.

H. C.